



Informations aux parents

Octobre 2022

Parent

HORAIRE DE L'ÉCOLE CHARLES-RODRIGUE

Horaire du **primaire** avant-midi : **8 h 15** à 11 h 45

après-midi: 13 h 05 à 15 h 35

Horaire du **préscolaire** avant-midi : **8 h 15** à 11 h 37

après-midi: 13 h 05 à 14 h 45

Les élèves du préscolaire qui terminent à 11 h 37 et qui doivent attendre un frère ou une sœur du primaire sont dirigés à la Marelle où il y aura un surveillant.

HORAIRE DE L'ÉCOLE DES PIXELS

Horaire du **primaire** avant-midi : **8 h 20** à 11 h 50

après-midi: 13 h 10 à 15 h 40

UN RAPPEL : ABSENCE OU RETARD DE L'ENFANT

Lorsque votre enfant s'absente de l'école, vous devez motiver son absence, son retard ou son départ hâtif via la plateforme **Mozaïk portail**, dans la tuile absences. Idéalement, vous devez le faire avant le début des classes. Pour plus de facilité et de rapidité, téléchargez dès maintenant l'application **MParent** sur votre cellulaire.

PREMIÈRE COMMUNICATION (MOZAÏK)

Les premières communications seront accessibles **le 14 octobre 2022 par Mozaïk portail**. Aucune copie papier ne sera envoyée à la maison.



LE CLUB DES PETITS DÉJEUNERS ET BOUTEILLES D'EAU

Pour assurer la durabilité de notre programme de collation tardive, la contribution de chaque partenaire et de la communauté est essentielle. Merci de considérer la possibilité de verser une contribution volontaire au club de notre école. Par ce geste, vous contribuez concrètement à notre programme de petits déjeuners et favorisez un environnement scolaire bienveillant. Nous vous suggérons une contribution de 45,00 \$ pour l'année, ce équivaut à 0,28 \$ par collation, un petit montant comparé au coût des denrées. Il est également possible de donner un autre montant à votre discrétion. Par soucis environnementaux, il n'y aura pas de feuille envoyée à la maison, veuillez envoyer votre contribution dans une enveloppe bien identifiée (Club des petits déjeuners + nom de votre enfant). Vous pouvez payer vos contributions en <u>argent comptant</u> ou par <u>chèque libellé à l'ordre du CSSDN.</u>

RAPPEL HABILLEMENT : L'AUTOMNE EST À NOS PORTES

Votre enfant passe beaucoup de temps à jouer à l'extérieur. Il est donc important qu'il soit vêtu chaudement.

DATE IMPORTANTE EN DÉBUT D'ANNÉE

3 octobre Journée pédagogique (pas d'école pour les élèves, SDG pour les élèves inscrits)

10 octobre Congé pour tous

28 octobre Journée pédagogique (pas d'école pour les élèves, SDG pour les élèves inscrits)

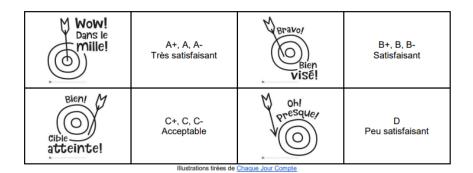
31 octobre Halloween (on se costume)

ÉVALUATION

À la suite d'un changement de culture de notre centre de services scolaire, de nouvelles pratiques d'évaluation ont été mises en place dans les écoles Charles-Rodrigue et des Pixels. Pour assurer la qualité des jugements portés sur les apprentissages de leurs élèves, les enseignants utilisent des outils d'évaluation variés qui leur permettent d'évaluer le développement des compétences ciblées. Il existe trois façons principales de collecter des preuves d'apprentissage : les productions, les observations et les conversations.



Les notes sont remplacées par des rétroactions non chiffrées offertes à différents moments et sous différentes formes en classe. Tel que mentionné ci-haut, la triangulation nous permet d'intervenir rapidement pour permettre à l'élève de se réajuster. Ainsi, par le biais de commentaires constructifs nous souhaitons que l'élève réalise les défis à surmonter, mais surtout qu'il connaisse clairement sur quoi il doit travailler pour réussir. Dans notre milieu, des commentaires écrits et verbaux sont fournis. Ceux-ci pourraient être accompagnés d'une cote ou d'une cible. Par exemple :





Le « syndrome de la porte » toujours présent!

Si vous circulez fréquemment dans une zone scolaire, sachez que le «syndrome de la porte» s'y répand très rapidement.

Qu'est-ce que le « syndrome de la porte »?

Trouble de comportement pouvant affecter les conducteurs qui déposent des enfants à l'école. La personne affectée a l'impression que l'endroit le plus sécuritaire pour déposer sa progéniture est situé le plus près possible de la porte, peu importe la signalisation en place et au détriment de la sécurité de tous les enfants.

SYMPTÔMES

- > Arrêt en zone interdite
- > Entrave à la circulation
- Entrave au débarcadère des autobus scolaires
- > Stationnement en double

TRAITEMENT

- Bien identifier et respecter la signalisation aux abords des écoles
- Suivre les règles du Code de la sécurité routière (CSR)
- > Posologie : au quotidien

LE « SYNDROME DE LA PORTE » ENTRAÎNE UN DANGER POUR LA SÉCURITÉ ET MÊME LA VIE DES ENFANTS.